

Pour revenir aux Hurons, il est notoire aussi que, après avoir été dispersés (1650) ceux qui descendirent à Québec étaient si peu chrétiens et si peu amis des Français qu'ils nous trahirent à plusieurs reprises, de concert avec les Iroquois leurs parents par le sang et par la langue, ce qui n'empêche pas les "Relations des jésuites" de nous les montrer toujours sous son aspect favorable et même poétique. L'étude de ces temps reculés ménage bien des surprises à ceux qui ont été nourris de la légende des "Relations?"

Des changements étant survenus en 1647 dans l'administration de la colonie, les habitants s'opposèrent au privilège de traite dont jouissaient les jésuites. Ces pères se défendirent en affirmant tout d'abord qu'ils étaient "innocents de la colonnie qui leur a été imputée," puis ils finirent par déclarer "que ce qu'ils en ont fait a été pour le bien de la communauté et pour un bon sujet." Ce curieux raisonnement en dit plus que tous les commentaires. Avec de pareils avantages les récollets eussent été capables de soutenir et le système des "missions" parmi les habitants se fut trouvé transformé en "cures" fixes.

C'est vers cette date que le séminaire de Saint-Sulpice demanda la nomination d'un évêque pour le Canada. Quoique établis depuis six ans à peine, le séminaire avait fait d'énormes sacrifices d'argent pour fonder Montréal, bien différent en cela des jésuites, qui, tout en se prétendant riches, tiraient de droit et de gauche sur la colonie pour se mettre en état de subsister. La colonisation de Montréal absorba des sommes prodigieuses pour le temps, ce que les Cent-Associés voyaient d'assez mauvais œil parce que cette conduite noble et généreuse contrastait avec leur inertie calculée. Voulant donc poursuivre leur œuvre, les fondateurs de Montréal proposèrent la nomination d'un supérieur ecclésiastique pour toute la Nouvelle-France. La reine Anne d'Autriche consentit ; un sulpicien fut désigné, mais la mort le surprit aussitôt et ce contretemps donna aux jésuites la félicité de se reconnaître et d'agir, car il paraît évident qu'ils avaient été surpris. M. d'Ailleboust, alors gouverneur-général et membre de la compagnie de Montréal, avait dû contribuer dans cette affaire à mettre en avant les prétentions de Saint-Sulpice, mais son temps finissait et des intrigues se nouaient.

Les colons du Canada crurent le moment propice pour redemander des récollets ; ils envoyèrent en France trois délégués auprès des Cent-Associés, qui étaient toujours les seigneurs propriétaires du Canada. Il y eut des promesses échangées ; les récollets se tinrent prêts à s'embarquer, mais selon le terme vulgaire, on leur vendait du plomb, et le résultat final fut celui-ci : M. de Lauzon était nommé gouverneur ; la reine faisait choix de trois pères jésuites et les Cent-Associés soumettaient ces trois noms au Souverain Pontife pour en revêtir un du titre d'évêque. A Rome on ne décida rien, ce qui fut cause que, en 1653, un prêtre du diocèse de Rouen fut nommé grand-vicaire et se présenta à Québec comme tel.

Si j'ai raconté ces luttes entre les ordres religieux, m'en tenant toujours au caractère privé des hommes, c'est parce que les Habitants y étaient directement intéressés. Nous sommes ici dans le domaine de l'Histoire. Je ne reconnais à personne au monde le droit de nous fermer cette page, et encore moins de chercher à nous intimider. Je crois avoir consulté sur ce sujet tout ce qui est connu ; s'il existe des pièces, restées jusqu'ici sous clef, qu'on les produise — et, suivant le principe qui m'anime constamment, je changerai d'opinion au cas où ces pièces renverseraient ce que je viens d'écrire.

Avec M. de Lauzon, les pères jésuites eurent en main le gouvernement de la colonie. On leur accorda une pension annuelle, prise sur les revenus de la traite, c'est-à-dire du Canada en général, ce qui montre bien qu'ils ne vivaient pas plus que les récollets des ressources particulières de leur ordre. Ils continuaient de desservir Montréal malgré la résistance des habitants de l'île, les Trois-Rivières où ils étaient à couteaux tirés avec les habitants au sujet des terres, et Québec qui ne paraît les avoir gênés en aucun temps. Les missions étaient réduites à néant ; Sillery et l'île d'Orléans, où s'étaient réfugiés des sauvages de plusieurs nations, et quelques visites à Tadoussac constituaient l'ensemble et le champ de leurs travaux. Toute la colonie française se composait de six cents âmes ; les pères jésuites